

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA  
ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER  
CANTON DE LONS 2  
Commune de CHILLY-LE-VIGNOBLE

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 MARS 2017**

Présents : CHAMBARD F, CROISSANT A, DUBOIS F, GRICOURT P, MEGARD J, NOUVELOT C, PASCOA J, PETITJEAN B, SAFFREY C, QOCHIH Z, ROBIN M, WOLFF JC.

Absents excusés : JAILLET J.

Mme DUBOIS F. a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur Haab, trésorier est présent.

1 administré présent

---

*Ouverture de la séance à 20h00*

Monsieur le Maire fait la lecture au Conseil Municipal du compte rendu de la séance du jeudi 23 février 2017.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire demande l'ajout de deux points à l'ordre du jour : une demande de droit de préemption et une demande d'autorisation pour un dossier de subvention.

---

Mr Haab, trésorier, présente au conseil municipal un document de valorisation financière et fiscale de l'année 2016. En 2016, on note une diminution de la CAF nette (résultats communs avec les amortissements), due à une baisse des recettes, notamment à cause de la diminution des dotations de l'Etat et du report d'une vente de bois à hauteur de 20 000€.

Il rappelle que la recette des impôts locaux de la commune est inférieure à la moyenne des autres communes de même strate d'habitants.

Il invite le conseil municipal à réfléchir afin de trouver de nouvelles recettes et ainsi avoir une meilleure capacité à investir.

**- Approbation du compte administratif 2016 (délibération)**

Monsieur le Maire présente les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2016.

Dépenses de fonctionnement : 262 532.03€

Recettes de fonctionnement : 290 660.84€

Dépenses d'investissement : 43 106.83€

Recettes d'investissement : 91 767.34€

Monsieur le Maire quitte ensuite la salle et Mme Mégard Jeannine, doyenne de la séance propose au vote le Compte Administratif 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif.

**-Approbation du compte gestion 2016 (délibération)**

Monsieur le Maire propose au vote le compte de gestion (tenu par le comptable public) en tout point conforme au Compte administratif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2016.

**-Approbation de l'affectation du résultat de fonctionnement (délibération)**

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016 de la manière suivante :

- report en recette d'investissement article 1068 de 216.23 €

- report du solde en recette de l'excédent de fonctionnement chapitre 002 de 42 917.47€

-Vote des 3 taxes (délibération)

Monsieur le Maire propose de voter le montant des taxes directes locales 2017 avant de passer au vote du budget primitif 2017. Il rappelle les taux appliqués depuis 2007 :

Habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
9.93 %	17.64 %	29.62 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taxes directes locales en 2017. Le produit attendu est de 164268 €.

-Présentation des projets et vote du budget primitif 2017 (délibération)

Mme la 1<sup>ère</sup> adjointe présente succinctement les projets 2017 en lien avec les commissions dont elle a la charge :

-commission jeunesse : création d'un terrain de pump-track, rénovation du terrain de pétanque, séances de sensibilisation aux accidents corporels dont domestiques avec pompiers pour les jeunes.

-commission communication : reconduction du bulletin municipal et des éditions des « feuilles de vignes », poursuite du site internet

-commission environnement : inauguration du verger (création d'une association pour l'entretien du verger, achat de mobiliers urbains (poubelles, banc, garage à vélo, panneaux d'affichage A0) poursuite des plantations pérennes ; réfection du parking de l'Eglise (avec la condition de la réfection du chemin au préalable par l'Association Foncière de Remembrement de la commune) et de l'allée d'accès à l'Eglise ; déplacement du local poubelle de la mairie, nettoyage de la piste cyclable et des espaces arborés du lotissement des Têpes avec le concours d'Agate paysages, engagement de travaux à la mare des têtes et à la zone humide de château Gaillard avec la commune de Courbouzon.

Mme la 3<sup>ème</sup> adjointe présente à son tour les projets envisagés pour 2017

-commission voirie et travaux communaux : réflexion à poursuivre pour la réalisation de l'aménagement de sécurité du carrefour RD 158-159 ; travaux d'entretien à prévoir dans les bâtiments communaux (réfection couloir ancienne école, réfection volets de la cure...)

-commission bois : une recette de vente de bois doit être perçue, à hauteur de 20 000€ (coupe 2016). Il est possible de procéder à une vente en 2017 pour le même montant.

Monsieur le 2<sup>ème</sup> adjoint liste les divers projets dans le cadre de la commission cadre de vie :

- travaux des logements communaux prochainement terminés
- mise en place du balisage des chemins de randonnée
- expositions diverses à la salle Anne de Gaignaire
- rénovation des biens mobiliers de l'Eglise

Monsieur le Maire évoque aussi quelques projets de l'année, notamment la réfection de l'alambic et de la salle du parc.

Le vote du budget a ensuite lieu au chapitre comme suivant :

Dépenses		Dépenses	
Dépenses	Montant	Dépenses	Montant
CHAPITRE 011 charges générales	159 290.24	001 solde déficitaire reporté	0.00
CHAPITRE 012 charges de personnel	71 829.00	CHAPITRE 16 remboursements d'emprunt	24 150.00
CHAPITRE 014 atténuations de produits	10 200.00	CHAPITRE 20 immobilisations incorporelles	2 000.00

CHAPITRE 65 autres charges gestion courante	49 250.96	CHAPITRE 21 immobilisations corporelles	186 128.00
CHAPITRE 66 charges financières	4 444.00	CHAPITRE 23 immobilisations en cours	159 710.00
CHAPITRE 67 charges exceptionnelles	100.00	CHAPITRE 040 opérations d'ordre transfert entre section	5 324.44
CHAPITRE 042 opérations d'ordre transfert entre section	7353.54		
CHAPITRE 022 dépenses imprévues	1591.00		
CHAPITRE 023 virements à section investissement	50 894.73		
<b>Total dépenses</b>	<b>354 953.47</b>	<b>Total dépenses</b>	<b>377 312.44</b>
<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
CHAPITRE 70 produits de services	31 640.00	001 Solde excédentaire reporté	853.44
CHAPITRE 73 impôts et taxes	167 800.00	CHAPITRE 021 virement de section de fonctionnement	50 894.73
CHAPITRE 74 dotations et participations	64 973.00	CHAPITRE 10 dotations, fonds divers, réserves	4716.23
CHAPITRE 75 autres produits gestion courante	45 120.00	CHAPITRE 13 subventions d'investissement	92 294.50
CHAPITRE 76 produits financiers	3.00	CHAPITRE 16 emprunts reçus	221 200.00
CHAPITRE 77 produits exceptionnels	2 500.00	CHAPITRE 040 opération d'ordre transfert entre section	7 353.54
002 excédent reporté	42 917.47		
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>354 953.47</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>377 312.44</b>

Tous les chapitres ont été votés à l'unanimité.

#### -Droit de préemption urbain (délibération)

La commune a reçu une demande émanant de Maitres Rault et Bas, pour la vente d'un bien situé au 36, Chemin des Noyers Chaussin. AA227, superficie 12a86ca. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, ne souhaite pas préempter sur ce bien.

#### -Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (délibération)

Les conseillers municipaux ont reçu un document, élaboré par ECLA, pour la prise de compétence éventuelle d'ECLA d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Monsieur le Maire présente et explique ce document.

Le conseil municipal relève le manque d'information et la rapidité de réponse demandée par ECLA. L'ensemble du conseil municipal aurait souhaité qu'un projet de territoire soit proposé avec cette demande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 11 voix contre et 2 abstentions, rejette la proposition d'ECLA de la prise de compétence d'un PLUi.

#### -Motion de l'Association des Maires du Jura : refus des nouvelles modalités de délivrance des cartes d'identité (délibération)

Monsieur le Maire expose : à compter du 20 mars 2017, les communes non équipées de système de prise d'empreintes biométriques ne pourront plus prendre en charge les demandes ni délivrer de cartes d'identité.

L'association des maires du Jura, propose que les communes, par délibération, refusent ces nouvelles modalités de délivrance des cartes d'identité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, rejette cette motion et ne souhaite pas prendre de délibération.

-Subvention pour le projet de pump-track :

Mme la 1<sup>ère</sup> adjointe demande au conseil municipal l'autorisation de monter un dossier de subvention pour le projet de pump-track.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal, autorise Mme la 1<sup>ère</sup> adjointe à monter les dossiers de demandes financement.

**Informations diverses**

Planning de permanence des élections :

<b>Elections présidentielles</b>		
	Matin de 08h à 13h30	Après-midi de 13h30 à 19h
1 <sup>er</sup> tour 23 avril 2017	Zora Qochih, Frédérique Chambard, Béatrice Petitjean	Françoise Dubois, Jeanine Mégard, Philippe Gricourt
2 <sup>ème</sup> tour 07 mai 2017	Jeanine Mégard, Frédérique Chambard, Béatrice Petitjean	Françoise Dubois, Arnaud Croissant, Philippe Gricourt

<b>Elections législatives</b>		
	Matin de 08h à 13h	Après-midi de 13h à 18h
1 <sup>er</sup> tour 11 juin 2017	Caroline Saffrey, Jeanine Mégard, Béatrice Petitjean	Françoise Dubois, Arnaud Croissant, Caroline Saffrey, Philippe Gricourt
2 <sup>ème</sup> tour 18 juin 2017	Zora Qochih, Frédérique Chambard, Béatrice Petitjean	Françoise Dubois, Jeanine Mégard, Philippe Gricourt

Clôture de la séance à 23h00

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Mercredi 26 avril 2017**

**A 20h00**

CHILLY-LE-VIGNOBLE, le 27 mars 2017

Le Maire

Philippe GRICOURT